# Rodez (12) : neuf condamnations dans le cadre d'une affaire de demandes frauduleuses de cartes d'identité françaises au bénéfice de dizaines de mineurs venus des Comores

30/03/2022 à 20h12




**Neuf personnes ont été condamnées mercredi 30 mars à Rodez, (Aveyron) dont sept à des peines de prison ferme, dans le cadre d'une affaire de faux papiers qui aurait bénéficié à des mineurs venus des Comores. «*Des dizaines (de jeunes comoriens), 81 au moins*», ont bénéficié de ce réseau, a indiqué à l'audience la procureure Esther Paillette.**

Le principal prévenu, un Comorien de 42 ans surnommé «*Dadi*», a écopé de deux ans et demi de prison ferme. Il était jugé pour «*aide au séjour irrégulier*», «*faux et usage de faux*» et «*obtention frauduleuse de documents administratifs*». Une vaste enquête, lancée en mars 2016 par la Police aux frontières (PAF), avait été déclenchée à la suite de plusieurs signalements de la préfecture de l'Aveyron de demandes frauduleuses de cartes d'identité françaises effectuées à Decazeville, Aubin et Capdenac. Rabatteur, intermédiaire pour

«*remplir les papiers*», hébergeur de complaisance… Chacun des neuf prévenus aurait joué un rôle différent dans l'obtention de faux papiers pour des mineurs comoriens, qui devaient s'acquitter d'une somme variant entre 10.000 et 20.000 euros, selon les enquêteurs.

**Leur mode opératoire? Avec l'aide d'un fonctionnaire corrompu aux Comores, de faux actes de naissance étaient établis et envoyés à «*Dadi*». Des centaines ont été retrouvés à son domicile lors d'une perquisition. Ensuite, la filière persuadait un père de famille, de nationalité française, de reconnaître un, voire plusieurs enfants, contre quelques milliers d'euros. Une demande de nationalité, via la filiation, était alors faite, puis une demande de passeport à la mairie.**

Le Figaro